



**LES RESTAURANTS DU CŒUR  
LES RELAIS DU CŒUR**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
Restaurants du Cœur de MOSELLE OUEST (AD57A)**

---

**COMPTES ANNUELS AU 30/04/2023**

---

Date d'établissement des comptes : 14/09/2023

Signatures

Président

Trésorier

# ETATS FINANCIERS

## du 01/05/2022 au 30/04/2023

### SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF .....	4
2. BILAN PASSIF .....	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT .....	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
a. Description de l'objet social .....	9
b. Nature et périmètre des missions sociales .....	9
c. Les moyens mis en œuvre .....	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES .....	10
a. Référentiel comptable.....	10
b. Immobilisations et amortissements.....	10
c. Stocks.....	10
d. Créances .....	10
e. Valeurs Mobilières de Placement .....	11
f. Subventions.....	11
i. Subventions d'exploitation.....	11
ii. Subventions d'investissement .....	11
g. Contributions financières .....	11
h. Mécénat.....	11
i. Les apports.....	11
j. Autres ressources.....	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS .....	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public .....	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS .....	15
a. Immobilisations.....	15
b. Amortissements.....	15
13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR .....	16
14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE .....	17
15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS .....	18
a. Variation des Fonds propres.....	18
b. Variation des Fonds dédiés .....	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS .....	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES .....	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS .....	20
a. Engagements donnés .....	20
b. Engagements reçus .....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS .....	21
20. RÉSULTATS ANALYTIQUES .....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice .....	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public .....	22
21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	23
22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....	25
23. ANNEXES .....	27
a. Effectifs bénévoles .....	27
b. Effectifs salariés (en ETP) .....	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux .....	27
d. Rapprochements .....	27

## 1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023			EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	156 556	128 697	27 860	8 041
Autres immobilisations corporelles	536 158	365 687	170 471	116 292
Immobilisations corporelles en cours	2 401		2 401	
Avances et acomptes sur immobilisations	52 875		52 875	
<b>Sous-total – Immobilisations corporelles</b>	<b>747 990</b>	<b>494 384</b>	<b>253 606</b>	<b>124 333</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 008		1 008	1 098
<b>Sous-total – Immobilisations financières</b>	<b>1 023</b>		<b>1 023</b>	<b>1 113</b>
<b>TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>749 013</b>	<b>494 384</b>	<b>254 629</b>	<b>125 446</b>
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 652		1 652	1 270
Autres créances	9 904		9 904	112 932
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	475 027		475 027	371 983
Charges constatées d'avances	4 851		4 851	8 127
<b>TOTAL II – ACTIF CIRCULANT</b>	<b>491 434</b>		<b>491 434</b>	<b>494 312</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 240 447</b>	<b>494 384</b>	<b>746 063</b>	<b>619 758</b>

## 2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise	76 858	5 275
Réserves	197 249	
Report à nouveau	165 443	358 004
Excédent ou déficit de l'exercice	7 601	4 688
<b>Sous-total : Situation nette</b>	<b>462 151</b>	<b>382 967</b>
Subventions d'investissement	254 022	201 943
<b>TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES</b>	<b>716 172</b>	<b>584 910</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	1 595	3 500
<b>TOTAL II – FONDS DÉDIÉS</b>	<b>1 595</b>	<b>3 500</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III – PROVISIONS</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 583	9 593
Dettes fiscales et sociales	5 218	6 616
Autres dettes	987	4 052
<b>Sous-total des dettes</b>	<b>18 788</b>	<b>20 261</b>
Produits constatés d'avance	9 507	11 087
<b>TOTAL IV – DETTES</b>	<b>28 295</b>	<b>31 348</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>746 063</b>	<b>619 758</b>

### 3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	1 746	1 207
Ventes de prestations de services	2 790	3 320
Produits des manifestations	30 304	
<b>Sous-total – Ventes de biens et services</b>	<b>34 840</b>	<b>4 527</b>
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		738
<i>Subventions d'exploitations</i>	130 619	127 056
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	130 619	127 793
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	320 327	170 923
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	320 327	170 923
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	6 332	55 720
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	44 143	16 522
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	50 475	72 242
<b>Sous-total – Produits de tiers financeurs</b>	<b>501 421</b>	<b>370 958</b>
<b>Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges</b>	<b>4 439</b>	<b>100</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>1 905</b>	<b>9 266</b>
<b>Autres produits</b>		<b>11</b>
<b>TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>542 603</b>	<b>384 862</b>

## Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Achats</b>		
Achats de marchandises	2 013	2 019
Variation de stock		
<b>Sous-total – Achats stockés</b>	<b>2 013</b>	<b>2 019</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>470 724</b>	<b>325 130</b>
<b>Aides financières versées</b>		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	7 016	4 999
Autres aides financières		
<b>Sous-total – Aides financières</b>	<b>7 016</b>	<b>4 999</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
Sur rémunérations	131	135
Autres impôts et taxes	1 061	342
<b>Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1 192</b>	<b>477</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires et traitements	8 437	7 784
Charges sociales	1 582	1 460
<b>Sous-total – Charges de personnel</b>	<b>10 020</b>	<b>9 244</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	69 972	48 374
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
<b>Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations</b>	<b>69 972</b>	<b>48 374</b>
<b>Dotations aux provisions</b>		
<b>Reports en fonds dédiés</b>		<b>3 500</b>
<b>Autres charges</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>560 936</b>	<b>393 744</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-18 333</b>	<b>-8 881</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 547	767
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 547</b>	<b>767</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 547</b>	<b>767</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)</b>	<b>-14 786</b>	<b>-8 115</b>

**Compte de Résultat - suite**

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 408	12 893
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>22 408</b>	<b>12 893</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21	
<b>TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>21</b>	<b>90</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>22 387</b>	<b>12 803</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>568 558</b>	<b>398 522</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)</b>	<b>560 957</b>	<b>393 834</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>7 601</b>	<b>4 688</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	1 168 433	846 361
Prestations en nature	235 430	209 121
Bénévolat	2 395 811	2 448 744
<b>TOTAL</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 504 227</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	1 168 433	846 361
Mise à disposition gratuite de biens	235 234	208 827
Prestations en nature	196	294
Personnel bénévole	2 395 811	2 448 744
<b>TOTAL</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 504 227</b>
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>1 219 317</i>	<i>1 056 172</i>

## 4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

### a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

### b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de MOSELLE OUEST gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies
  
- L'aide au logement (auprès des Gens de la rue, l'hébergement d'urgence ou autres logements)

### c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

## 5. FAITS MAJEURS

Par décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 2022, les membres ont validé le projet de déménagement du siège et de l'entrepôt.

Les futures installations détenues par l'Eurométropole de Metz feront l'objet d'un bail emphytéotique. Des investissements de 500K€ seront réalisés par les Restos (AN / AD) et concerneront les chambres froides, les racks, les chariots élévateurs, l'aménagement de la cuisine. En parallèle des travaux de mises aux normes seront réalisés par la Métropole pour 500K€ également.

Par décision du CA en date du 25 Avril 2023, les membres ont acté une date de déménagement fin octobre - début novembre. L'objectif de l'association est de débiter ces activités avant la campagne d'hiver 2023. A la date du CA, les actifs non encore totalement amortis représentent une valeur de 13 416€. Le traitement des actifs concernés par le déménagement a été traité comme un changement d'estimation. L'impact sur les dotations aux amortissements s'établit à 3780€ au titre de l'exercice 2022/2023.

## 6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, entré en vigueur pour les Restaurants du Cœur à l'ouverture de l'exercice 01/05/20 – 30/04/21.

### b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algéco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de lavage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

### c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

### d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **e. Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **f. Subventions**

#### **i. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

#### **ii. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

### **g. Contributions financières**

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

### **h. Mécénat**

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

### **i. Les apports**

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

### **j. Autres ressources**

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2022/2023 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gracieuses de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

## 7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

## 8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève à 2 307 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

## 9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

## 10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

### a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

### b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

### **c. Emplois des ressources de la générosité du public**

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

## **11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC**

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

## 12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

### a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2022	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2023
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Rénovations, réhabilitations immobilières					
Agencements, installations, aménagements	164 234	2 682			166 916
Chambres froides et matériel frigorifique	152 367	27 033	22 844		156 556
Matériel de transport (transpalettes...)	224 579	130 937	41 218		314 298
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	42 972		5 768		37 204
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	12 744	6 181	1 186		17 739
Terrains et constructions en cours					
Rénovations, réhabilitations immobilière en cours					
Autres immobilisations en cours		2 401			2 401
Acompte sur immobilisations		52 875			52 875
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>596 897</b>	<b>222 110</b>	<b>71 016</b>		<b>747 990</b>
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15				15
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 098	20	110		1 008
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 113</b>	<b>20</b>	<b>110</b>		<b>1 023</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>598 010</b>	<b>222 130</b>	<b>71 127</b>		<b>749 013</b>

### b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2022	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2023
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>					
Amortissements terrains, constructions et autres immobilisations corporelles					
Amortis./structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Amortis./rénovations, réhabilitations immobilières					
Amortis./agencements, installations, aménagements divers.	131 948	11 583			143 531
Amortis./chambres froides et matériels frigorifiques	144 327	7 214		-22 844	128 697
Amortis./matériel de transport (transpalettes...)	142 887	48 205	41 218	22 844	172 717
Amortis./matériel et mobilier (bureau et informatique)	42 972		5 768		37 204
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	10 431	2 990	1 186		12 235
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>472 564</b>	<b>69 992</b>	<b>48 173</b>		<b>494 384</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>472 564</b>	<b>69 992</b>	<b>48 173</b>		<b>494 384</b>

### 13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Stocks (en €)	au 30/04/2023			au 30/04/2022
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
<b>Total du stock des centres</b>				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	1 008	1 008	
Créances Diverses	15	15	
<b>Total des créances de l'actif immobilisé</b>	<b>1 023</b>	<b>1 023</b>	
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients (dont locataires)	1 652	1 652	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	9 904	9 904	
<b>Total des créances de l'actif circulant</b>	<b>11 556</b>	<b>11 556</b>	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	1 543	750
Clients, locataires et comptes rattachés	143	
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		738
Etat & Collectivités Publiques	5 917	108 485
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers		
<b>Total des produits et subventions à recevoir</b>	<b>7 603</b>	<b>109 973</b>
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>	<i>5 917</i>	<i>108 485</i>

## 14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
<b>Total des VMP</b>					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Comptes sur livrets (livret A)	458 370	313 931
Comptes-courant	13 431	57 458
Caisse	793	269
Intérêts courus	2 433	325
<b>Total des disponibilités</b>	<b>475 027</b>	<b>371 983</b>

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	1 540	1 540	
Maintenance	1 724	1 724	
Assurances			
Autres Charges	1 588	1 588	
<b>Total des charges constatées d'avance</b>	<b>4 851</b>	<b>4 851</b>	

## 15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

### a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2022	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2023
Fonds propres sans droit de reprise	15 000						15 000
Fonds Propres avec droit de reprise	5 275		71 582				76 858
Réserves						197 249	197 249
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	197 249					-197 249	
Report à nouveau	160 755	4 688					165 443
Résultat comptable de l'exercice	4 688	-4 688	7 601				7 601
<b>Situation nette</b>	<b>382 967</b>		<b>79 184</b>				<b>462 151</b>
Subventions d'investissement	201 943		72 500	20 421			254 022
<b>Total des Fonds propres</b>	<b>584 910</b>		<b>151 684</b>	<b>20 421</b>			<b>716 172</b>

\*GP = Générosité du Public

### b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2022	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2023
Sur subventions d'exploitation	3 500		1 905	1 595
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public				
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>3 500</b>		<b>1 905</b>	<b>1 595</b>

## 16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2022	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2023
Provisions pour risques et charges				
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
<b>Total des provisions pour dépréciations</b>				
<b>Total des provisions</b>				

## 17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 583	12 583			9 593
Personnel et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales	5 218	5 218			6 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	987	987			4 052
Produits perçus d'avance	9 507	9 507			11 087
<b>Total des dettes</b>	<b>28 295</b>	<b>28 295</b>			<b>31 348</b>

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Fournisseurs	4 394	4 311
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créiteurs divers	700	3 248
Intérêts courus à payer		
<b>Total des charges à payer</b>	<b>5 094</b>	<b>7 559</b>

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	9 307	9 307		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance	200	200		
<b>Total des produits constatés d'avance</b>	<b>9 507</b>	<b>9 507</b>		

## 18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

### a. Engagements donnés

#### Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres						
<b>Total des engagements en crédits-bails</b>						

#### Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

### b. Engagements reçus

#### Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

#### Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<b>Total des immobilisations en crédit-bail</b>				

## 19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Subventions d'investissement</b>		
État	232 498	183 310
Région	4 077	6 077
Département	9 370	8 329
Communes	8 077	4 227
Collectivités publiques		
Autres		
<b>Total subventions d'investissement</b>	<b>254 022</b>	<b>201 943</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	34 400	27 000
Région		
Département	8 000	10 000
Communes et Communautés urbaines	70 011	63 144
Autres	18 208	26 912
<b>Total subvention d'exploitation</b>	<b>130 619</b>	<b>127 056</b>
<b>Concours publics</b>		
Concours publics sur contrats aidés		738
Allocations logements		
<b>Total concours publics</b>		<b>738</b>

## 20. RÉSULTATS ANALYTIQUES

### a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire		285 388	165 034	450 422	450 422	
Autonomie, lien social et accompagnement	6 332		33 949	40 281	40 281	
Emploi						
De la Rue au Logement		6 086	16 962	23 048	23 048	
Aide et Pilotage des Missions sociales		4 102	2 120	6 222	6 222	
Frais de fonctionnement		24 751	23 834	48 585	40 984	7 601
Frais de Recherche de fonds						
<b>Total</b>	<b>6 332</b>	<b>320 327</b>	<b>241 899</b>	<b>568 558</b>	<b>560 957</b>	<b>7 601</b>

### b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

## 21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>320 327</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>	<b>170 923</b>
<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>				
<b>1.2 Dons, legs et mécénats</b>	320 327	320 327	170 923	<b>170 923</b>
Dons manuels	320 327	320 327	170 923	170 923
Mécénats				
<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
<b>2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>115 708</b>		<b>90 540</b>	
<b>2.1 Cotisations avec contrepartie</b>				
<b>2.2 Parrainage des entreprises</b>				
<b>2.3 Contributions financières sans contrepartie</b>	<b>50 475</b>		<b>72 242</b>	
<b>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</b>	<b>65 233</b>		<b>18 298</b>	
Produits des manifestations	30 304			
Autres produits non liés à la générosité du public	34 929		18 298	
<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>130 619</b>		<b>127 793</b>	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français	34 400		27 000	
Subventions des Collectivités territoriales	78 011		73 144	
Autres subventions	18 208		26 912	
Concours publics			738	
<b>4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>1 905</b>		<b>9 266</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>568 558</b>	<b>320 327</b>	<b>398 522</b>	<b>170 923</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France</b>	<b>519 952</b>	<b>295 576</b>	<b>370 780</b>	<b>165 707</b>
– <b>Actions réalisées par l'organisme</b>				
– Distribution alimentaire	450 401	285 388	295 897	160 202
<i>Distribution adultes &amp; bébés</i>	450 401	285 388		
<i>Collecte, ramasse</i>				
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>				
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	40 281		48 873	
<i>Autonomie</i>				
<i>Lien social</i>	40 281			
– Emploi				
<i>A. C. I.</i>				
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement	23 048	6 086	22 380	3 365
<i>Gens de la Rue</i>	23 048	6 086		
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	6 222	4 102	3 630	2 140
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– <b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>				
<b>1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger</b>				
– <b>Actions réalisées par l'organisme</b>				
– <b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>				

## Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	40 984	24 751	19 553	5 216
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	21			
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 500	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>560 957</b>	<b>320 327</b>	<b>393 834</b>	<b>170 923</b>
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>	<b>7 601</b>		<b>4 688</b>	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 295 105</b>	<b>3 295 105</b>
Bénévolat	2 395 811	2 395 811	2 448 744	2 448 744
Prestations en nature				
Dons en nature	1 168 433	1 168 433	846 361	846 361
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>4 916</b>		<b>7 374</b>	
Prestations en nature	4 916		7 374	
Dons en nature				
<b>3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE</b>	<b>230 514</b>		<b>201 747</b>	
Prestations en nature	230 514			
Dons en nature				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 504 227</b>	<b>3 295 105</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 747 499</b>	<b>3 512 070</b>	<b>3 444 665</b>	<b>3 235 543</b>
Réalisées en France	3 747 499	3 512 070	3 444 665	3 235 543
Réalisées à l'étranger				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 406</b>	<b>3 406</b>	<b>3 471</b>	<b>3 471</b>
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 768</b>	<b>48 768</b>	<b>56 091</b>	<b>56 091</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 504 227</b>	<b>3 295 105</b>

## 22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>295 576</b>	<b>165 707</b>	<b>1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire	285 388	160 202	Dons manuels	320 327	170 923
Autonomie, lien social et accompagnement			Legs, donations et assurances-vie		
Emploi			Mécénats		
De la Rue au Logement	6 086	3 365			
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	4 102	2 140	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Dons sur manifestations		
<b>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes</b>			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
1.2 Réalisées à l'étranger			Autres produits		
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>					
<b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 751</b>	<b>5 216</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2023</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2022</b>	<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2023</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2022</b>
<b>1- Contributions volontaires aux missions sociales</b>	3 512 070	3 235 543	<b>1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public</b>		
Réalisées en France	3 512 070	3 235 543	Bénévolat	2 395 811	2 448 744
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>2- Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	3 406	3 471	Dons en nature	1 168 433	846 361
<b>3- Contributions volontaires au fonctionnement</b>	48 768	56 091			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 295 105</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 295 105</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2023</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2022</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
- Utilisation		
+ Report		
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## 23. ANNEXES

### a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023	Nombre sur l'exercice 2021 / 2022
Bénévoles	697	694

### b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2023	Nombre moyen au 30/04/2022
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI		
<b>Sous- Total Contrat Aidés</b>		
CDD/CDI	0,34	0,34
<b>Total Effectifs salariés</b>	<b>0,34</b>	<b>0,34</b>

### c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
<b>Exercice 2022 / 2023</b>	94,80	214,00	285,00	<b>593,80</b>
<b>Exercice 2021 / 2022</b>	80,81	195,00	235,00	<b>510,81</b>

### d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
560 957	560 957

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
568 558	568 558

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association

Le Commissaire aux comptes



1 rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG  
France

## **Les Restaurants du Cœur – Les relais du Cœur de Moselle-Ouest (AD 57A)**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2023

## **Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de Moselle-Ouest (AD 57A)**

Association

1bis rue de l'Aérogare – 57685 AUGNY

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2023

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de Moselle-Ouest (AD 57A),

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur - Association Départementale de Moselle-Ouest (AD 57A) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans les notes « 10 – Informations relatives au compte de résultat par origine et destination » et « 11 – Informations relatives au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Strasbourg, le 27 septembre 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Fournier', written in a cursive style.

Laurence Fournier

Associée

## 1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023			EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	156 556	128 697	27 860	8 041
Autres immobilisations corporelles	536 158	365 687	170 471	116 292
Immobilisations corporelles en cours	2 401		2 401	
Avances et acomptes sur immobilisations	52 875		52 875	
<b>Sous-total – Immobilisations corporelles</b>	<b>747 990</b>	<b>494 384</b>	<b>253 606</b>	<b>124 333</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 008		1 008	1 098
<b>Sous-total – Immobilisations financières</b>	<b>1 023</b>		<b>1 023</b>	<b>1 113</b>
<b>TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>749 013</b>	<b>494 384</b>	<b>254 629</b>	<b>125 446</b>
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 652		1 652	1 270
Autres créances	9 904		9 904	112 932
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	475 027		475 027	371 983
Charges constatées d'avances	4 851		4 851	8 127
<b>TOTAL II – ACTIF CIRCULANT</b>	<b>491 434</b>		<b>491 434</b>	<b>494 312</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 240 447</b>	<b>494 384</b>	<b>746 063</b>	<b>619 758</b>

## 2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise	76 858	5 275
Réserves	197 249	
Report à nouveau	165 443	358 004
Excédent ou déficit de l'exercice	7 601	4 688
<b>Sous-total : Situation nette</b>	<b>462 151</b>	<b>382 967</b>
Subventions d'investissement	254 022	201 943
<b>TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES</b>	<b>716 172</b>	<b>584 910</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	1 595	3 500
<b>TOTAL II – FONDS DÉDIÉS</b>	<b>1 595</b>	<b>3 500</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III – PROVISIONS</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 583	9 593
Dettes fiscales et sociales	5 218	6 616
Autres dettes	987	4 052
<b>Sous-total des dettes</b>	<b>18 788</b>	<b>20 261</b>
Produits constatés d'avance	9 507	11 087
<b>TOTAL IV – DETTES</b>	<b>28 295</b>	<b>31 348</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>746 063</b>	<b>619 758</b>

### 3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	1 746	1 207
Ventes de prestations de services	2 790	3 320
Produits des manifestations	30 304	
<b>Sous-total – Ventes de biens et services</b>	<b>34 840</b>	<b>4 527</b>
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		738
<i>Subventions d'exploitations</i>	130 619	127 056
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	130 619	127 793
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	320 327	170 923
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	320 327	170 923
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	6 332	55 720
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	44 143	16 522
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	50 475	72 242
<b>Sous-total – Produits de tiers financeurs</b>	<b>501 421</b>	<b>370 958</b>
<b>Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges</b>	<b>4 439</b>	<b>100</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>1 905</b>	<b>9 266</b>
<b>Autres produits</b>		<b>11</b>
<b>TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>542 603</b>	<b>384 862</b>

## Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Achats</b>		
Achats de marchandises	2 013	2 019
Variation de stock		
<b>Sous-total – Achats stockés</b>	<b>2 013</b>	<b>2 019</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>470 724</b>	<b>325 130</b>
<b>Aides financières versées</b>		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	7 016	4 999
Autres aides financières		
<b>Sous-total – Aides financières</b>	<b>7 016</b>	<b>4 999</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
Sur rémunérations	131	135
Autres impôts et taxes	1 061	342
<b>Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1 192</b>	<b>477</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires et traitements	8 437	7 784
Charges sociales	1 582	1 460
<b>Sous-total – Charges de personnel</b>	<b>10 020</b>	<b>9 244</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	69 972	48 374
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
<b>Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations</b>	<b>69 972</b>	<b>48 374</b>
<b>Dotations aux provisions</b>		
<b>Reports en fonds dédiés</b>		<b>3 500</b>
<b>Autres charges</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>560 936</b>	<b>393 744</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-18 333</b>	<b>-8 881</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 547	767
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 547</b>	<b>767</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 547</b>	<b>767</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)</b>	<b>-14 786</b>	<b>-8 115</b>

**Compte de Résultat - suite**

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 408	12 893
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>22 408</b>	<b>12 893</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21	
<b>TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>21</b>	<b>90</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>22 387</b>	<b>12 803</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>568 558</b>	<b>398 522</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)</b>	<b>560 957</b>	<b>393 834</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>7 601</b>	<b>4 688</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	1 168 433	846 361
Prestations en nature	235 430	209 121
Bénévolat	2 395 811	2 448 744
<b>TOTAL</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 504 227</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	1 168 433	846 361
Mise à disposition gratuite de biens	235 234	208 827
Prestations en nature	196	294
Personnel bénévole	2 395 811	2 448 744
<b>TOTAL</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 504 227</b>
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>1 219 317</i>	<i>1 056 172</i>

## 4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

### a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

### b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de MOSELLE OUEST gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies
  
- L'aide au logement (auprès des Gens de la rue, l'hébergement d'urgence ou autres logements)

### c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

## 5. FAITS MAJEURS

Par décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 2022, les membres ont validé le projet de déménagement du siège et de l'entrepôt.

Les futures installations détenues par l'Eurométropole de Metz feront l'objet d'un bail emphytéotique. Des investissements de 500K€ seront réalisés par les Restos (AN / AD) et concerneront les chambres froides, les racks, les chariots élévateurs, l'aménagement de la cuisine. En parallèle des travaux de mises aux normes seront réalisés par la Métropole pour 500K€ également.

Par décision du CA en date du 25 Avril 2023, les membres ont acté une date de déménagement fin octobre - début novembre. L'objectif de l'association est de débiter ces activités avant la campagne d'hiver 2023. A la date du CA, les actifs non encore totalement amortis représentent une valeur de 13 416€. Le traitement des actifs concernés par le déménagement a été traité comme un changement d'estimation. L'impact sur les dotations aux amortissements s'établit à 3780€ au titre de l'exercice 2022/2023.

---

## 6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, entré en vigueur pour les Restaurants du Cœur à l'ouverture de l'exercice 01/05/20 – 30/04/21.

### b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algéco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de lavage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

### c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

### d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **e. Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **f. Subventions**

#### **i. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

#### **ii. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

### **g. Contributions financières**

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

### **h. Mécénat**

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

### **i. Les apports**

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

### **j. Autres ressources**

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2022/2023 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gracieuses de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

---

## 7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

## 8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève à 2 307 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

## 9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

---

## 10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

### a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

### b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
  - des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
  - les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.
-

### **c. Emplois des ressources de la générosité du public**

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

## **11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC**

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

---

## 12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

### a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2022	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2023
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Rénovations, réhabilitations immobilières					
Agencements, installations, aménagements	164 234	2 682			166 916
Chambres froides et matériel frigorifique	152 367	27 033	22 844		156 556
Matériel de transport (transpalettes...)	224 579	130 937	41 218		314 298
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	42 972		5 768		37 204
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	12 744	6 181	1 186		17 739
Terrains et constructions en cours					
Rénovations, réhabilitations immobilière en cours					
Autres immobilisations en cours		2 401			2 401
Acompte sur immobilisations		52 875			52 875
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>596 897</b>	<b>222 110</b>	<b>71 016</b>		<b>747 990</b>
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15				15
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 098	20	110		1 008
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 113</b>	<b>20</b>	<b>110</b>		<b>1 023</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>598 010</b>	<b>222 130</b>	<b>71 127</b>		<b>749 013</b>

### b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2022	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2023
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>					
Amortissements terrains, constructions et autres immobilisations corporelles					
Amortis./structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Amortis./rénovations, réhabilitations immobilières					
Amortis./agencements, installations, aménagements divers.	131 948	11 583			143 531
Amortis./chambres froides et matériels frigorifiques	144 327	7 214		-22 844	128 697
Amortis./matériel de transport (transpalettes...)	142 887	48 205	41 218	22 844	172 717
Amortis./matériel et mobilier (bureau et informatique)	42 972		5 768		37 204
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	10 431	2 990	1 186		12 235
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>472 564</b>	<b>69 992</b>	<b>48 173</b>		<b>494 384</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>472 564</b>	<b>69 992</b>	<b>48 173</b>		<b>494 384</b>

### 13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Stocks (en €)	au 30/04/2023			au 30/04/2022
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
<b>Total du stock des centres</b>				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	1 008	1 008	
Créances Diverses	15	15	
<b>Total des créances de l'actif immobilisé</b>	<b>1 023</b>	<b>1 023</b>	
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients (dont locataires)	1 652	1 652	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	9 904	9 904	
<b>Total des créances de l'actif circulant</b>	<b>11 556</b>	<b>11 556</b>	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	1 543	750
Clients, locataires et comptes rattachés	143	
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		738
Etat & Collectivités Publiques	5 917	108 485
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers		
<b>Total des produits et subventions à recevoir</b>	<b>7 603</b>	<b>109 973</b>
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>	<i>5 917</i>	<i>108 485</i>

## 14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
<b>Total des VMP</b>					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Comptes sur livrets (livret A)	458 370	313 931
Comptes-courant	13 431	57 458
Caisse	793	269
Intérêts courus	2 433	325
<b>Total des disponibilités</b>	<b>475 027</b>	<b>371 983</b>

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	1 540	1 540	
Maintenance	1 724	1 724	
Assurances			
Autres Charges	1 588	1 588	
<b>Total des charges constatées d'avance</b>	<b>4 851</b>	<b>4 851</b>	

---

## 15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

### a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2022	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2023
Fonds propres sans droit de reprise	15 000						15 000
Fonds Propres avec droit de reprise	5 275		71 582				76 858
Réserves						197 249	197 249
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	197 249					-197 249	
Report à nouveau	160 755	4 688					165 443
Résultat comptable de l'exercice	4 688	-4 688	7 601				7 601
<b>Situation nette</b>	<b>382 967</b>		<b>79 184</b>				<b>462 151</b>
Subventions d'investissement	201 943		72 500	20 421			254 022
<b>Total des Fonds propres</b>	<b>584 910</b>		<b>151 684</b>	<b>20 421</b>			<b>716 172</b>

\*GP = Générosité du Public

### b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2022	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2023
Sur subventions d'exploitation	3 500		1 905	1 595
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public				
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>3 500</b>		<b>1 905</b>	<b>1 595</b>

## 16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2022	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2023
Provisions pour risques et charges				
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
<b>Total des provisions pour dépréciations</b>				
<b>Total des provisions</b>				

## 17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 583	12 583			9 593
Personnel et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales	5 218	5 218			6 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	987	987			4 052
Produits perçus d'avance	9 507	9 507			11 087
<b>Total des dettes</b>	<b>28 295</b>	<b>28 295</b>			<b>31 348</b>

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Fournisseurs	4 394	4 311
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créiteurs divers	700	3 248
Intérêts courus à payer		
<b>Total des charges à payer</b>	<b>5 094</b>	<b>7 559</b>

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	9 307	9 307		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance	200	200		
<b>Total des produits constatés d'avance</b>	<b>9 507</b>	<b>9 507</b>		

## 18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

### a. Engagements donnés

#### Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres						
<b>Total des engagements en crédits-bails</b>						

#### Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

### b. Engagements reçus

#### Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

#### Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<b>Total des immobilisations en crédit-bail</b>				

## 19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>Subventions d'investissement</b>		
État	232 498	183 310
Région	4 077	6 077
Département	9 370	8 329
Communes	8 077	4 227
Collectivités publiques		
Autres		
<b>Total subventions d'investissement</b>	<b>254 022</b>	<b>201 943</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	34 400	27 000
Région		
Département	8 000	10 000
Communes et Communautés urbaines	70 011	63 144
Autres	18 208	26 912
<b>Total subvention d'exploitation</b>	<b>130 619</b>	<b>127 056</b>
<b>Concours publics</b>		
Concours publics sur contrats aidés		738
Allocations logements		
<b>Total concours publics</b>		<b>738</b>

## 20. RÉSULTATS ANALYTIQUES

### a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire		285 388	165 034	450 422	450 422	
Autonomie, lien social et accompagnement	6 332		33 949	40 281	40 281	
Emploi						
De la Rue au Logement		6 086	16 962	23 048	23 048	
Aide et Pilotage des Missions sociales		4 102	2 120	6 222	6 222	
Frais de fonctionnement		24 751	23 834	48 585	40 984	7 601
Frais de Recherche de fonds						
<b>Total</b>	<b>6 332</b>	<b>320 327</b>	<b>241 899</b>	<b>568 558</b>	<b>560 957</b>	<b>7 601</b>

### b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

## 21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>320 327</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>	<b>170 923</b>
<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>				
<b>1.2 Dons, legs et mécénats</b>	320 327	320 327	170 923	<b>170 923</b>
Dons manuels	320 327	320 327	170 923	170 923
Mécénats				
<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
<b>2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>115 708</b>		<b>90 540</b>	
<b>2.1 Cotisations avec contrepartie</b>				
<b>2.2 Parrainage des entreprises</b>				
<b>2.3 Contributions financières sans contrepartie</b>	<b>50 475</b>		<b>72 242</b>	
<b>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</b>	<b>65 233</b>		<b>18 298</b>	
Produits des manifestations	30 304			
Autres produits non liés à la générosité du public	34 929		18 298	
<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>130 619</b>		<b>127 793</b>	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français	34 400		27 000	
Subventions des Collectivités territoriales	78 011		73 144	
Autres subventions	18 208		26 912	
Concours publics			738	
<b>4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>1 905</b>		<b>9 266</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>568 558</b>	<b>320 327</b>	<b>398 522</b>	<b>170 923</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France</b>	<b>519 952</b>	<b>295 576</b>	<b>370 780</b>	<b>165 707</b>
– <b>Actions réalisées par l'organisme</b>				
– Distribution alimentaire	450 401	285 388	295 897	160 202
<i>Distribution adultes &amp; bébés</i>	450 401	285 388		
<i>Collecte, ramasse</i>				
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>				
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	40 281		48 873	
<i>Autonomie</i>				
<i>Lien social</i>	40 281			
– Emploi				
<i>A. C. I.</i>				
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement	23 048	6 086	22 380	3 365
<i>Gens de la Rue</i>	23 048	6 086		
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	6 222	4 102	3 630	2 140
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– <b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>				
<b>1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger</b>				
– <b>Actions réalisées par l'organisme</b>				
– <b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>				

## Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	40 984	24 751	19 553	5 216
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	21			
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 500	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>560 957</b>	<b>320 327</b>	<b>393 834</b>	<b>170 923</b>
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>	<b>7 601</b>		<b>4 688</b>	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 295 105</b>	<b>3 295 105</b>
Bénévolat	2 395 811	2 395 811	2 448 744	2 448 744
Prestations en nature				
Dons en nature	1 168 433	1 168 433	846 361	846 361
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>4 916</b>		<b>7 374</b>	
Prestations en nature	4 916		7 374	
Dons en nature				
<b>3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE</b>	<b>230 514</b>		<b>201 747</b>	
Prestations en nature	230 514			
Dons en nature				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 504 227</b>	<b>3 295 105</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 747 499</b>	<b>3 512 070</b>	<b>3 444 665</b>	<b>3 235 543</b>
Réalisées en France	3 747 499	3 512 070	3 444 665	3 235 543
Réalisées à l'étranger				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 406</b>	<b>3 406</b>	<b>3 471</b>	<b>3 471</b>
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 768</b>	<b>48 768</b>	<b>56 091</b>	<b>56 091</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 799 673</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 504 227</b>	<b>3 295 105</b>

## 22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>295 576</b>	<b>165 707</b>	<b>1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>			<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>		
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>			<b>1.2 Dons, legs et mécénats</b>		
Distribution Alimentaire	285 388	160 202	Dons manuels	320 327	170 923
Autonomie, lien social et accompagnement			Legs, donations et assurances-vie		
Emploi			Mécénats		
De la Rue au Logement	6 086	3 365			
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	4 102	2 140			
Relations institutionnelles et veille stratégique					
<b>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes</b>			<b>1.3 Autres ressources liées à la générosité du public</b>		
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			Dons sur manifestations		
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
<b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>			Autres produits		
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
<b>2.1 Frais appel à la générosité du public</b>					
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 751</b>	<b>5 216</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>320 327</b>	<b>170 923</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2023</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2022</b>	<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2023</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2022</b>
<b>1- Contributions volontaires aux missions sociales</b>	3 512 070	3 235 543	<b>1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public</b>		
Réalisées en France	3 512 070	3 235 543	Bénévolat	2 395 811	2 448 744
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>2- Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	3 406	3 471	Dons en nature	1 168 433	846 361
<b>3- Contributions volontaires au fonctionnement</b>	48 768	56 091			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 295 105</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 564 244</b>	<b>3 295 105</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2023</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 30/04/2022</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
- Utilisation		
+ Report		
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

## 23. ANNEXES

### a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023	Nombre sur l'exercice 2021 / 2022
Bénévoles	697	694

### b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2023	Nombre moyen au 30/04/2022
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI		
<b>Sous- Total Contrat Aidés</b>		
CDD/CDI	0,34	0,34
<b>Total Effectifs salariés</b>	<b>0,34</b>	<b>0,34</b>

### c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
<b>Exercice 2022 / 2023</b>	94,80	214,00	285,00	<b>593,80</b>
<b>Exercice 2021 / 2022</b>	80,81	195,00	235,00	<b>510,81</b>

### d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
560 957	560 957

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
568 558	568 558

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association

Le Commissaire aux comptes